

ABONNEMENT

Saumur

Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7

Poste

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 24 SEPTEMBRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 22 septembre 1889

Il y avait dimanche à procéder à des élections législatives dans 376 circonscriptions. 560 résultats étaient connus hier soir. D'après l'Agence Havas, on comptait :

Républicains opportunistes élus,	467
Républicains radicaux,	57
Députés de l'opposition élus :	224
Royalistes,	86
Bonapartistes,	51
Boulangistes,	22
Total	159

Il y a 177 ballottages, dont 133 favorables (?) aux républicains et 42 favorables (?) aux conservateurs, toujours d'après Havas, l'agence officielle du gouvernement.

Ces données sont contestées. Transmises sous la dictée du sieur Constans, elles sont suspectes.

Bien loin que ces ballottages soient en majorité favorables au gouvernement, nous trouvons dans les chiffres de voix obtenus par les candidats de l'opposition à ce même gouvernement les espérances les plus sérieuses pour le résultat définitif, si l'on songe surtout à la sophistication effroyable du suffrage, à la formidable pression de l'administration républicaine durant toute cette période, qui a eu un si piètre résultat.

La Gazette de France a fait le relevé des élections définitives dans lesquelles ont figuré les conservateurs. Le voici :

Conservateurs réélus

MM. Conrad de Witt, de Colbert-Laplace, Gérard, Roy de Loulay, Jolibois, Eschassériaux, de Cornulier, Delafosse, Passy, Foulquet, Le Gavrian, des Rotours, Renard, Thellier de Poncheville, Bergerot, de Frescheville, Dompierre d'Hornoy, d'Estourmel, Blin de Bourlon, Descaure, Le Provost de Launay ; Le Cerf, Benazet, de Cazenove, de La Ferronnays, de Juigné, Lanjuinais, Labat, Serph, Canéo d'Ornano, Prax-Paris, de Terves, Berger, de Maillé, de La Bourdonnaye, Bourgeois, de la Bassetière, Daynaud, de Saint-Martin, Legrand, de Plazanet, de Kergariou, Plichon ; Du Bodan, de Lévis-Mirepoix, de Laigle, Hauline, Bigot, de Benoit, de Montéty, Barascud, Cibiel, Paulmier, Laroche-Joubert, Arnous, de Champvallier, de Largentaye, de la Noue, de Kergariou, Boucher, M^{re} Freppel, de Soubeyran, Peyrusse, de Cassagnac, Daynaud, Faure, de Kergorlay, Malartre, Garnier, de Soland, de la Martinière, du Mesnildot, Lorois, de La Marzelle, de Mun, prince de Léon, de Mackau, Taillaudier, de Breteuil, Féraud, duc de Doudeauville, d'Aillières, Galpin, Reille, Arnault, Sabonraud, Le Roux, de Baudry d'Asson.

Nouveaux députés conservateurs

MM. Armand (Aube) ; Desjardins, Godelle, Callarelli, Pasquier (Aisne) ; de Ladoucette (Ardennes) ; Froin, de Lur-Saluces (Gironde) ; de Vilbois, d'Elva (Mayenne) ; Barrois, de Mon-

talembert (Nord) ; Pressat (Rhône) ; Pierraud (Seine-Inférieure) ; Blachère de Montgolfer (Ardèche) ; Maréchal, Meilhodon, de Fourton, Thirion-Montauban (Dordogne), Morin-Latour.

Le Gonidec, Porteu (Ille-et-Vilaine) ; de Pontbriand (Loire-Inférieure) ; Dubrenil de Saint-Germain, de Rouvre (Haute-Marne) ; Fould (Hautes-Pyrénées) ; de Greffulhe (Seine-et-Marne) ; Dupuytren (Vienne) ; Gavini (Corse) ; Picot (Vosges) ; Abrial (Tarn) ; Haussmann, Gauthier de Clagny (Seine-et-Oise) ; Jaluzot (Nièvre) ; Roques (Aveyron) ; d'Aremberg, de Montsaunin (Cher) ; de Bois-Boissel (Cotes-du-Nord) ; Olry (Eure) ; de Guilloutel (Landes) ; Neyraud (Loire) ; Michaud (Meurthe-et-Moselle) ; Plichon (Nord) ; Vilfeu (Sarthe) ; Taudière, La Rochejacquelein (Deux-Sèvres) ; Besançon (Haute-Saône) ; Schneider (Saône-et-Loire) ; de Ramel (Gard) ; de Lareinty (Loire-Inférieure).

Boulangistes républicains d'origine ou ralliés élus

MM. Millevoye (Somme) ; Delahaye (Indre-et-Loire) ; Déroulède (Charente) ; Léouzou-le-Duc (Haute-Vienne) ; Robert Mitchell (Gironde) ; Dillon (Morbihan) ; Dumontel, Castelin (Aisne).

Bonapartistes-Boulangistes battus

MM. Dupont, Taillefer, Gellibert des Séguins, Duchesne, de Martimprey, Sevaistre, Chevreau, Dufour (du Lot), Sarrette, Dufour (de l'Indre), d'Ariste, Sarlande, Levert, de Muret.

Conservateurs battus

MM. Vieillard-Migeon, de Laborde-Nogues, Léon Maurice, de La Ferrière, Leblanc, Creuzé, de Châtenay, Maynard de La Claye, Larère, de Legge, de Kersauson, de La Bâtie, Niel, Bouvattier, Chevalier, Morel, de Clercq, Hermary, Trubert, de Beauchamp.

En définitive, constatons pour aujourd'hui que la plupart des royalistes ont été élus et que la cébâcle s'est produite sur le terrain boulangiste et bonapartiste. Il suffit de citer les noms de MM. Dupont, Dufour, Taillefer, Duchesne, Chevreau, de Murat, d'Ariste, Sevaistre, Troplong, Levert, etc., etc., etc.

Le comité boulangiste avait recommandé dans les départements 412 candidats comme républicains d'origine ; sur cette liste cinq seulement : MM. Déroulède, Castelin, Dumontel, Dillon, Léouzou-le-Duc, ont été élus.

Quant à ceux qu'il avait cru devoir recommander comme républicains ralliés ou révisionnistes boulangistes, cette protection semble leur avoir été particulièrement fâcheuse, la plupart ont été battus ou sont ballottés dans des conditions les plus défavorables.

Plus que jamais, seule, la Monarchie apparaît comme pouvant s'opposer à la République. Le boulangisme est fini, la manœuvre boulangiste est finie, le parti bonapartiste est fini.

EDMOND BÉRAUD.

Dans la première circonscription de Toulouse, le ministre Constans n'est pas complètement battu ainsi qu'on l'avait dit avec une vive satisfaction : il est seulement en ballottage.

LA PRESSE RÉPUBLICAINE

La première impression des feuilles républicaines en apprenant les résultats des élec-

tions de Paris a été une stupéfaction profonde. Un seul républicain, M. Henri Brisson, — un de ceux même que l'on considérait comme sacrifié — a été élu. Tous les autres candidats républicains en ballottage, y compris l'ex-premier élu de Paris, M. Lockroy, et M. Floquet. Cinq révisionnistes élus au premier tour et les candidats de l'opposition en tête de presque tous les scrutins de ballottage. La République a perdu presque en totalité le domaine électoral de Paris.

Les premières dépêches ont apporté de la province l'échec de M. Jules Ferry, de M. Goblet ; les ballottages de MM. Clémenceau, Raynal, Constans, ont achevé de consterner les républicains.

LES VAINCUS

M. Constans est en ballottage dans de mauvaises conditions pour lui ; M. Jules Ferry n'est pas réélu ; M. Goblet n'a pu se faire élire. MM. Pelletan et Clémenceau sont en ballottage. Voilà la première chose qui frappe lorsqu'on parcourt la liste des scrutins du 22 septembre. Ce sont là des faits à retenir. Ils donnent une des notes caractéristiques du scrutin. Tout ce qui, dans le parti républicain, a, depuis quelques années, pris part à la direction des affaires est écarté par le suffrage universel. Celui-ci ne veut point distinguer d'ailleurs entre opportunistes et radicaux. Il place M. Clémenceau sur le même rang que M. Constans et M. Pelletan.

Il renvoie dans la retraite M. Jules Ferry en même temps que M. Goblet. C'est le châtiement qui commence pour ces hommes néfastes. Il a laissé par mégarde passer M. Brisson, mais M. Lockroy qui fut au premier tour le « premier élu de Paris » et M. Floquet qui le fut au ballottage de 1885 sont tous deux en ballottage. Ainsi, le chat se plaît à jouer avec la souris et à prolonger son agonie.

Cette leçon a son éloquence brutale. Elle prouve qu'on n'abuse pas éternellement du bon sens populaire. Les républicains ont pu obtenir encore un certain nombre de sièges, mais leurs chefs sont mis à l'écart et ce que nous allons voir à la prochaine Chambre c'est un parti républicain décapité.

ERNEST BAUDOIN.

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

A PARIS

Dès l'ouverture des bureaux de vote, on a pu constater dans la plupart des sections de vote l'empressement des électeurs à venir accomplir leur devoir de citoyens. Le plus grand calme, d'ailleurs, n'a pas cessé de régner, même dans les quartiers où le gouvernement avait craint que l'ordre ne fût troublé.

A Montmartre, à Belleville, aux abords de la Bourse, les agents de police avaient été renforcés par des brigades centrales et la garde républicaine à pied et à cheval. Ces troupes se sont tenues cachées jusqu'au soir.

Vers les six heures, au moment du dépouillement, l'animation est devenue plus grande.

L'affluence sur le boulevard s'est augmentée à mesure que l'on approchait du moment où les résultats allaient être divulgués. A huit heures, elle était très considérable devant le journal la Presse, dans la rue Montmartre, aux environs de la Cocarde. En présence de cette recrudescence de la foule, la police n'a pas tardé à intervenir.

Rue Montmartre, un officier de paix en costume dirigeait les escouades de sergents de ville qui s'efforçaient de maintenir la circulation. Leurs efforts n'étant pas suffisants, les gardiens de la paix ont barré la rue de façon à empêcher tout stationnement entre la rue Joquelet et l'extrémité de la rue Notre-Dame-des-Victoires. Débordés un instant, ils ont appelé à leur secours une compagnie de gardes républicains, qui se tenaient, l'arme au pied, au coin de la rue du Croissant. De nombreuses arrestations ont été opérées dans ces parages.

Sur les boulevards, les voitures ne marchaient qu'au pas et les piétons avaient bien de la peine à circuler sur les trottoirs. Des groupes discutaient très vivement les résultats du scrutin. Vers les dix heures, les camelots ont commencé à vendre les premières éditions des journaux qui faisaient connaître les détails des dépouillements à Paris et les télégrammes arrivés de province. Les journaux ont bientôt fait prime, et on se les arrachait littéralement.

Des cordons de sergents de ville, soutenus par des gardes républicains à cheval, interceptaient la circulation entre le Vaudeville et le café de la Paix.

La foule qui s'était d'abord massée sur le refuge, s'est ensuite portée sur les marches de l'Opéra. On entendait des cris, on voyait des gens agiter leurs chapeaux, sans qu'il fût bien possible de se rendre compte des sentiments qui animaient cette foule.

Devant les bureaux du journal le Gaulois, la police, vers les dix heures, a également intercepté la circulation sur le boulevard.

L'agitation de la soirée contrastait singulièrement avec le calme de la journée. C'est vers deux heures du matin que le calme s'est peu à peu rétabli.

Notons, en terminant, un incident qui s'est produit dans la deuxième section de la deuxième circonscription du dix-huitième arrondissement, rue d'Orsel, au moment du dépouillement du scrutin.

Le président de la section, M. Lattès, ingénieur civil, venait de faire aux scrutateurs la distribution des enveloppes contenant chacune un cent de bulletins de vote, et ceux-ci commençaient à peine leur travail de dépouillement, lorsque un mouvement inquiétant se produisit dans la salle. Un certain nombre des assistants qui entouraient les tables cherchèrent querelle aux scrutateurs et voulurent faire main basse sur les enveloppes contenant les bulletins.

Des interpellations violentes furent échangées et une bagarre allait éclater lorsque le président fit appeler les gardiens de la paix et leur intima l'ordre de faire évacuer la salle. Seuls, les scrutateurs restèrent autour des tables. Le président de la section remit alors

toutes les enveloppes dans l'urne et escorté des scrutateurs se rendit à la mairie, accompagné d'un détachement de gardiens de la paix.

Le dépouillement s'opéra alors sans encombre, et un procès-verbal de l'incident fut dressé. La proclamation des résultats de cette circonscription du dix-huitième arrondissement s'est faite différemment dans les diverses sections. Dans les unes, on annonçait les voix du général Boulanger; dans les autres on les comptait comme bulletins nuls. Les boulangistes présents ont dressé, dans la plupart des sections, un procès-verbal sur papier timbré pour constater le chiffre des voix obtenues par le général Boulanger. Il en a été de même dans la circonscription où se présentait M. Henri Rochefort.

LA CIRCONSCRIPTION DU GÉNÉRAL BOULANGER

Là, l'animation est vive.

Dès l'après-midi, la victoire du général Boulanger paraît assurée.

On colle aux abords des sections des affiches de Joffrin et de Thiébaud pour couvrir celles du Général.

Protestations du public; les colleurs sont obligés de se retirer.

La 3^e brigade centrale a été envoyée rue Clignancourt; de nombreux renforts de gardiens de la paix arrivent à chaque instant.

Ce déploiement de forces soulève une grande effervescence dans le public. On déclare que, si les bureaux de dépouillement de votes ne tiennent pas compte des bulletins portant le nom du Général, on empêchera de continuer le dépouillement et on jettera par les fenêtres les urnes et les manipulateurs.

On se met à chanter *En r'venant de la Rivue* et les *Pioupious d'Auvergne*. Les cris de: Vive Boulanger! deviennent plus nombreux. Des altercations s'élèvent entre les partisans du Général et les tenants de Joffrin.

Avant de commencer le dépouillement des bulletins, les présidents lisent la loi de 1889 indiquant les candidats éligibles et donnent ensuite leurs noms.

Celui du général Boulanger n'ayant pas été indiqué, des cris de: « Vive Boulanger! » des protestations s'élèvent de toutes parts. Les présidents ont toutes les peines du monde à rétablir le silence.

Enfin, ils annoncent que, bien que le général Boulanger se trouve de par la loi inéligible, les bulletins qui lui ont été attribués seront comptés et additionnés, mais seront classés comme nuls.

Un peu de calme se produit à la suite de cette annonce. Toutefois, très irrités encore, beaucoup d'électeurs quittent les salles de dépouillement en criant: « Vive Boulanger! »

LA DÉCLARATION VISANT MM. BOULANGER ET ROCHEFORT

Voici le texte de la déclaration officielle visant le général Boulanger et Rochefort, dont il a été donné lecture à Montmartre et à Belleville:

« Candidats auxquels il n'a pas été délivré « de récépissé définitif parce qu'ils n'ont pas » la qualité de citoyens exigée par les articles » 2, 3 et 5 de la loi du 17 juillet 1889 et qui » ont notifié leur candidature par ministère » d'huissier. »

M. Boulanger (Georges-Ernest).

M. Rochefort (Henri).

Vu et arrêté pour le préfet par délégation,
Le secrétaire général

Dans la circonscription de Rochefort, comme dans celle de Boulanger, les présidents de bureau ne se sont décidés à inscrire les bulletins au nom du général et de Rochefort qu'après de grandes manifestations.

Mais, l'attitude résolue, et qui commençait à devenir menaçante des électeurs, a eu raison des résistances gouvernementales.

L'ÉLIGIBILITÉ DES CONDAMNÉS DE LA HAUTE-COUR

A une question qui lui a été posée par un électeur, *l'Intransigeant* répond:

« Les électeurs de la deuxième circonscription du dix-huitième arrondissement et de la première circonscription du vingtième peuvent, sans hésitation, déposer dans l'urne des bulletins portant les noms du général Boulanger et de Henri Rochefort; et ils devront, le scrutin clos, surveiller attentivement le dépouillement, car ces bulletins seront comptés et la Chambre future, seule, se prononcera sur la validité de l'élection.

« Nous croyons devoir rappeler, en effet, qu'aux termes de deux arrêts du Conseil d'Etat en date des 7 et 23 novembre 1884, le bureau de la section de vote n'est pas juge des questions de capacité ou d'éligibilité.

« La préfecture de la Seine n'a pas fait figurer les noms du général Boulanger et de Henri Rochefort sur les feuilles qui sont mises à la disposition des électeurs pour le dépouillement du scrutin.

« Nous engageons donc tous nos amis de Clignancourt et de Belleville à ajouter à la main sur ces feuilles les noms des deux proscrits.

« Qu'on ne se laisse pas intimider. Le général Boulanger et Rochefort sont éligibles. Le peuple a le droit de voter pour qui il veut. Il est souverain. »

LA PRESSION OFFICIELLE

LES EMPLOYÉS DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Parmi les nombreuses manœuvres auxquelles le gouvernement a recours pour exercer

sur ses fonctionnaires une pression scandaleuse, signalons celle-ci:

A Versailles, deuxième circonscription, l'on a obligé tous les agents des contributions indirectes à se transformer en agents électoraux. Ils parcourent la circonscription et font une active propagande en faveur du candidat officiel. On a été jusqu'à forcer de braves débitants de prendre par écrit l'engagement de combattre le candidat de l'opposition!

L'opinion est écœurée de ces procédés qui nous rappellent les plus mauvais jours de l'Empire.

ÉTRANGER

Le XIX^e Siècle publie la dépêche suivante:

« Rome, 21 septembre.

« On affirme ici que le ministre d'Italie au Maroc, M. Cantagalli, aurait fait adhérer le sultan Muley-Hassan à des arrangements non seulement commerciaux, mais d'une importance politique très grande. »

Les préparatifs militaires auxquels le gouvernement italien se livre publiquement commencent à inquiéter le commerce de la péninsule.

La nouvelle que le ministre de la guerre vient de s'entendre avec le ministre de l'intérieur pour la réorganisation des milices communales cause un grand étonnement.

C'est surtout dans les ports de la Spezzia, Naples, Tarente et Venise, où ces préparatifs se font au su et au vu de tout le monde, que l'on se livre aux commentaires les plus alarmants.

L'Indépendance belge publie la dépêche suivante de Saint-Petersbourg, 20 septembre:

« L'article du Nord relatif aux relations franco-russes a produit à Saint-Petersbourg une émotion assez vive. La *Novoje Vremya* dit que les Français auront bientôt l'occasion de prouver que ce n'est pas en vain qu'ils ont prodigué à la Russie leurs témoignages d'amitié. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

DÉSISTEMENT DE M. PEYSSONNIÉ

M. Peyssonnié a adressé, dimanche soir, à M. Guignard, une lettre dans laquelle il déclare qu'il se désiste en sa faveur et prie les électeurs qui ont voté pour lui, Peyssonnié, de reporter leurs suffrages sur M. le maire d'Angers.

Une nouvelle qui ne surprendra personne: Notre ex-sous-préfet Demangeat est complètement battu, dans la première circonscription de Lorient, par le comte Dillon.

L'ÉLECTION DE M^r FREPPEL

Nous lisons dans *l'Anjou*:

« M^r Freppel est élu dans le Finistère, par 41,506 voix.

« L'Evêque d'Angers a obtenu 2,000 voix de plus que dans les précédentes élections.

« Cette fidélité fait d'autant plus honneur aux catholiques bretons que, par un sentiment de réserve extrême, M^r Freppel s'était abstenu de paraître dans la 3^e circonscription de Brest, et d'adresser aucune circulaire aux électeurs. Cet élan spontané d'une population, à la foi vive et au caractère indépendant, mérite toute notre admiration. »

SAISON THÉÂTRALE 1889-90

L'ouverture de la saison théâtrale aura lieu à Angers le jeudi 3 octobre prochain.

La troupe de M. Sureau-Bellet débute dans *Mircille*.

Ce sera donc le lundi 7 octobre que s'ouvrira la saison théâtrale à Saumur.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Exposition universelle de 1889.—Distribution des récompenses aux exposants.—Extension de la durée de validité des billets aller et retour pour Paris.

Afin de permettre aux habitants de la province d'assister aux fêtes qui auront lieu, à Paris, à l'occasion de la distribution des récompenses aux exposants, et aussi pour leur donner la facilité de visiter l'Exposition, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans a décidé de rendre valables jusqu'aux derniers trains partant de Paris, le vendredi 4 octobre, les billets aller et retour, réduits de 25 0/0, qui seront délivrés pour Paris, aux conditions de son tarif spécial A n° 9, par toutes les gares et stations de son réseau, à partir du mercredi 25 septembre.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements de la Sarthe, de l'Indre-et-Loire, du Maine-et-Loire et du Loir-et-Cher pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Tours le samedi 28 septembre, à 11 heures matin.

Il desservira les stations comprises entre Trélazé, Sainte-Maure, Verneuil-Saint-Germain, Menneton-sur-Cher, Châteaurenault, Plessis-Pellouailles, Longué, Arnage, La Chapelle-du-Chêne, La Flèche, Aubigné, Romorantin, Tours et Mer.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le jeudi 3 octobre, à minuit 45 (nuit du mercredi au jeudi).

Toutefois, les voyageurs auront la faculté de partir, soit par ce train, soit par le train n° 41,

57 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

QUATRIÈME PARTIE

II. — LES ÉTONNEMENTS DE SABAS

(Suite)

— Il me hait donc encore? interrogea Raoul en soupirant.

— Oui, mais, voyez-vous bien, ne parlons pas de cela...

— Au contraire, dis-moi tout, Sabas. Je l'exige.

— Eh bien, si vous voulez tout savoir, je vous dirai que ce Silvère est un gredin... D'abord, à peine son père enterré, il m'a pour ainsi dire mis à la porte.

— Pauvre Sabas!

— Et puis, ça, ce n'est rien, je m'en fiche, oh! pour ça oui!... Mais, ce qui m'a mis en rage contre lui, c'est qu'il allait partout, à la Saulaye, à Ingleville et ailleurs, débiter des atrocités sur votre compte. Je l'aurais bien fait taire, murmura Callois, mais, quand j'ai su la chose, il avait quitté le pays...

— Que pouvait-il dire?... Parle, je le veux... je l'ordonne.

Sabas hésita, un geste impatient de Raoul le décida enfin.

— Dame! il affirmait... que vous étiez un... pas grand chose... un « repris de justice », un... meurtrier!

Raoul devint livide... Il fut quelque temps à recouvrer son calme...

— Et... c'est tout? demanda-t-il d'une voix qui tremblait.

— Il disait encore, le chenapan, que vous aviez pris le cœur de M. Saint-Hélière, son cœur, et... une partie de sa fortune, — et que... et que vous l'aviez fait mourir de honte et de chagrin... Une canaille, n'est-ce pas? Oh! pour ça, oui!...

Sabas s'arrêta. Raoul eut été incapable d'en entendre davantage... D'ailleurs le fiacre avait cessé de rouler... On était arrivé au Grand-Hôtel...

Le soir même, Sabas, vêtu d'un complet de drap noir, tout flambant neuf, paraissait devant le major et sa nièce qu'il saluait jusqu'à terre.

Macdowal, pour mettre un terme à ses politesses dont le brave homme ne savait com-

ment sortir, s'avança vers lui et lui serra la main. Polly, souriante, imita cet exemple.

Le père Sabas fut si ému de ces démonstrations amicales, qu'il perdit contenance.

Mais son embarras dura peu. L'ancien garde avait trop l'habitude du monde pour ne pas recouvrer bientôt son assurance.

— Si vous saviez, dit-il, combien je suis heureux de faire connaissance avec les amis du jeune monsieur... Raoul!... C'est qu'il mérite d'être aimé, oh! pour ça oui, le gaillard!... Je le connais comme si je l'avais fait, voyez-vous bien!

L'heure du dîner étant arrivée, on passa dans la salle à manger, qui donna un éblouissement au brave Callois.

On termina la soirée au théâtre du Palais-Royal où l'on donnait alors *le Train de plaisir*, et Macdowal et Polly s'amuserent plus des éclats de rire du bonhomme que de la pièce elle-même.

Dans l'un des entr'actes, le bon Sabas voulut à toute force offrir un bock au major et à Raoul, et il ouvrit une grande bouche et de grands yeux en apprenant que la pièce de cinquante centimes qu'il présenta au garçon ne suffisait pas à payer les trois consommations.

— Dans mon pays, dit-il à Macdowal, les chopes sont une fois plus grandes et coûtent deux sous!... Je ne viendrai jamais demeurer à Paris, oh! pour ça, non!

Polly rit de bon cœur de la naïveté du pauvre Callois. Quant à Lieschen, elle se contenta de pincer ses lèvres en haussant les épaules avec dédain.

Après le spectacle, à peine Sabas fut-il monté en voiture qu'il se mit à ronfler comme un tuyau d'orgue jusqu'au Grand-Hôtel, ce qui redoubla la gaieté de Polly et du major, il est inutile de le dire.

Le matin suivant, à la première heure, Raoul entra dans la chambre de son « vieil ami », comme il l'avait nommé à Macdowal, et trouva Callois fumant déjà sa pipe à la fenêtre.

En entendant la porte s'ouvrir, ce dernier se retourna, vit Raoul et courut à sa rencontre, les bras ouverts, la mine épanouie.

Les deux hommes s'embrassèrent comme s'il y avait vingt ans qu'il ne s'étaient vus; et Sabas de s'écrier:

— Oh! monsieur Paul, oh! mon cher enfant, que je suis content de vous avoir retrouvé!... Si vous saviez!... Nous ne nous

partant de Paris à 11 heures 15 soir, les 3, 4, 5, 6, 7 et 8 octobre.
Prix des places aller et retour : 2^e classe, 19 fr.; 3^e classe, 13 fr. 50.
La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré, et au plus tard le 27 septembre, à 6 heures du soir.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Une journée aux bords de la mer

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 28 septembre, à 8 heures 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

Prix des places aller et retour : de Tours à Angers exclu : 2^e classe, 9 fr.; 3^e classe, 6 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu le dimanche 29 septembre à 8 heures 30 du soir pour arriver à Tours le lundi à 4 heures 55 du matin.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la vente de ces billets pourra cesser le vendredi soir 27 septembre.

SAINTE-LAMBERT-DES-LEVÉES. — Le 17 septembre, la veuve Méchine, propriétaire à Sainte-Lambert-des-levées, s'est jetée dans un puits où elle s'est noyée.

On attribue cet acte de désespoir aux souffrances que cette malheureuse femme endurait depuis longtemps.

PROJET DE DÉCRET DU CONSEIL D'ÉTAT

Un important projet de décret vient d'être adopté par le conseil d'Etat. Ce projet compléterait l'ordonnance du 4 janvier 1843 sur l'exercice du notariat.

Aux termes de ce décret, les notaires ne pourront plus conserver au-delà de six mois les sommes détenues pour le compte de tiers, et à chiffre déterminé par la chambre de discipline pour le compte de chaque client. Leurs clercs ne pourront intervenir en qualité de mandataires sans procuration écrite. Les études seront astreintes à la tenue d'une comptabilité régulière vérifiée annuellement par des délégués de la chambre.

En outre, le garde des sceaux aura le droit de suspendre les chambres de discipline pour six mois, ou de les dissoudre, après avis de la première chambre de la Cour d'appel.

CHRONIQUE AGRICOLE.

A PROPOS DES PETITS OISEAUX

Depuis quelques années, les petits oiseaux deviennent de plus en plus rares dans nos campagnes. — Tout le monde peut le remarquer.

quitterons plus jamais, n'est-il pas vrai?... Me voilà seul au monde, à présent, voyez-vous bien, si je ne vous ai pas !...

Raoul l'écoutait avec émotion, mais son œil devint sombre à ces derniers mots. Pourtant, il fit un effort sur lui-même.

— Sabas, dit-il, je te prie, une fois encore, d'oublier pour toujours le nom que tu viens de prononcer... Je l'ai rejeté pour adopter mon autre prénom et le nom du village où ma mère a vu le jour. Tâche de l'en souvenir, je t'en supplie, pendant quelque temps du moins... Ce ne sera pas long, ajouta-t-il tout bas.

Puis il reprit :

— Oui, j'ai changé mon nom, j'ai changé ma figure, j'ai changé mon accent; si j'avais pu, j'aurais de même changé ma pensée, mais cela n'est pas donné à l'homme, malheureusement !

Il exhala un douloureux soupir et se laissa tomber dans un fauteuil.

Pauvre jeune monsieur ! murmura Callois en le regardant avec compassion, pourquoi vous chagrinez-vous ainsi ! Ne voyez-vous pas que vous me faites beaucoup de peine !... Oh ! pour ça, oui !

— Bon Sabas ! dit Raoul en gémissant,

Là où autrefois leurs chants et leurs agréables gazouillements augmentaient, pendant la belle saison, le charme des habitations champêtres, c'est à peine si, aujourd'hui, on entend par-ci par-là quelque rossignol isolé, quelque pinson ou chardonneret dont les chants, bien que toujours gais, semblent rester sans écho dans le voisinage.

Il n'est pas jusqu'aux hirondelles dont le nombre est considérablement diminué, et, cette année surtout, les gentilles messagères du printemps semblent beaucoup moins nombreuses, dans nos localités, que les années précédentes.

Quelle est la cause de cette grande diminution que l'on constate dans toutes les espèces de la gent ailée ? Il me serait assez difficile de répondre à cette question, d'une manière générale, n'ayant pas de renseignements sur ce qui se passe en dehors de nos localités; mais à l'égard de ces dernières, voici ce que chacun est à même d'observer dans nos campagnes.

Quand l'hiver est quelque peu rigoureux et surtout quand la neige couvre la terre de son froid manteau, les petits oiseaux que la faim oblige à quitter leurs retraites habituelles pour se rapprocher des habitations, deviennent beaucoup moins sauvages et se laissent plus facilement approcher, alors on leur tend des pièges de toutes sortes; et dans les cours des fermes ou des maisons isolées, dans l'intérieur même des hameaux et des bourgs, c'est une chasse continuelle et qui dure tant que la neige n'a pas disparu; et de tous côtés, on peut entendre les détonations des armes à feu, à faire croire qu'on est en septembre, aux premiers jours de la chasse; par une étrange ironie, c'est quand la neige produit la fermeture légale de la chasse, qu'on chasse le plus les petits oiseaux.

Il faut ajouter à cette habitude barbare, les nombreux méfaits dont se rendent coupables les chats domestiques dans le voisinage des habitations.

En attendant qu'une loi protège la vie des petits oiseaux auxiliaires si précieux du cultivateur pour la destruction des insectes qui pullulent de plus en plus dans nos campagnes, il serait à désirer que l'initiative vienne à leur secours et essaie de leur donner une protection que les lois et autorités leur refusent.

Il existe une société pour la protection des animaux; assurément son but est louable et, on ne peut qu'applaudir aux efforts de ses membres pour empêcher et réprimer les traitements barbares dont sont trop souvent victimes la plupart des animaux domestiques. — Mais les petits oiseaux qui rendent autant de services que ces derniers, devraient, ce semble, être, comme eux, protégés et défendus.

Il serait donc fort à désirer que cette société ajoute à son bienfaisant programme, la protection des petits oiseaux; elle trouverait dans nos campagnes des correspondants dévoués qui certainement ne demanderaient pas mieux

pourquoi faut-il qu'au moment où je te revois, je sois destiné à te causer de nouveaux ennuis !... Je suis un vilain ami, vois-tu !

— Oh ! se récria Callois avec vivacité, oh ! si vous avez besoin d'épancher vos tourments, mon cher enfant, ne vous gênez pas avec votre vieux Sabas ! A qui vous confierez-vous, si ce n'est à lui ! Il n'a plus ici-bas que votre amitié !...

Il fit une pause.

— Mais, continua-t-il, qu'est-ce qui vous tracasse encore ?... Ne m'avez-vous pas pour vous chérir, moi ?... Et puis, ces personnes avec qui vous vous trouvez, n'ont-elles donc pas d'affection pour vous ? Quant à moi, j'aurais juré le contraire, voyez-vous bien, et je ne crois pas me tromper... oh ! pour ça non !

Raoul soupira encore, et se couvrit le visage de ses mains.

Puis, s'armant de tout son courage :

— Sabas, dit-il d'un ton plus calme, je vais tout l'avouer; c'est à un homme d'honneur, c'est à un ami éprouvé que je m'adresse. Je sais que tu ne me trahiras pas, toi !

Il se recueillit un instant, et poursuivit à voix basse :

— Ecoute, et juge à la fois de mon bonheur

que de l'aider dans l'œuvre aussi morale qu'utile et bienfaisante qu'elle a entreprise.

E. B.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 septembre 1889.

La hausse, interrompue par la période électorale, reprend avec énergie. Le 3 0/0 ouvre à 85.85, franchit le cours de 86 et s'arrête à 86.47; le 4 1/2 0/0 monte à 104.60.

Les sociétés de crédit marchent à l'unisson. Parmi les plus favorisées, il faut citer le Crédit Foncier qui passe de 1,261.25 à 1,287.50.

A signaler également la hausse rapide de la Banque de Paris et des Pays-Bas à 790.

La Société Générale est demandée à 463.75. La Banque d'Escompte a varié de 512 à 513.75.

On échange très activement le Crédit Lyonnais à 693 et 695.

La Société de Dépôts et Comptes courants ferme à 600.

Le 4 1/2 0/0 Portugais vaut 505; au 1^{er} octobre, il doit détacher un coupon de 14.25. En tenant compte de ce coupon et de la date de l'échéance du 3 0/0, la parité du 4 1/2 0/0 avec le 3 0/0 ressort à 515.

Le Panama, peu mouvementé, clôture à 46. L'action de la Tour Eiffel, coupon de 100 fr. détaché, cote 665.

Marché très animé sur l'Alpine à 498.75.

Les obligations des Chemins de fer Argentins sont en hausse à 399; les obligations des Chemins de fer de Santa-Fé montent à 375.

L'obligation des Chemins Economiques est tenue à 382.

Maux de reins !

Troyes (Aube), le 19 mars 1889. — Depuis longtemps, je souffrais de maux de reins; je ne pouvais pas me retourner dans mon lit; après avoir fait usage des Pilules Suisses pendant huit jours seulement, j'ai été complètement guéri, j'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre.
(Sig. lég.) MOUTIS, cordonnier, 57, rue de Preize.

FABRIQUE DE CHAPELLERIE

LIVERANI

Reconnu pour vendre le meilleur marché de SAUMUR

4, place de la Billange, 4

CASQUETTES

DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS

Vendues 4 fr. meilleur marché que partout ailleurs, à la MAISON LIVERANI, à cause de sa grande fabrication (qualité extra).

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE D'ANGERS

Boulevard de Saumur, 30

TRAITE TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE TITRES, NOTAMMENT :

Escompte et Recouvrement du papier de Commerce sur la France et l'Étranger.

Ouverture de Crédits, de Comptes-Courants, de Comptes de Dépôts productifs d'intérêt.

Délivrance de Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur tous pays.

Ordres de paiement par correspondance ou par télégraphe.

Achats de monnaies et billets étrangers.

Paiement immédiat et sans aucun frais de tous les Coupons.

Exécution des Ordres de Bourse, au comptant et à terme, à toutes les Bourses Françaises et Étrangères.

Avances sur titres français et étrangers.

Souscription sans frais à toutes les émissions.

Régularisation de titres, Renouvellement de feuilles de coupons, Versements et Libérations, Echanges de titres, Transferts et Conversions, Remboursements de tous titres Français et Étrangers sortis à un tirage, Productions aux familles, etc.

AVIS. — L'Agence possède, pour la garde des titres et objets précieux, une installation toute spéciale, offrant toutes les garanties possibles de sécurité.

L'Agence vérifie, sans prendre toutefois aucune responsabilité à cet égard, les listes de tirages pour les titres ainsi déposés, et en cas de sortie d'un des numéros, en avise de suite le déposant.

Les titres sont constamment à la disposition du déposant, qui peut les retirer à toute heure de la journée et sans avoir à prévenir d'avance.

ÉPIGÉRIE GÉNÉRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEUX.

Huile de colza épurée, 40 c. le 1/2 kilo.
Chandelle perfectionnée, le paquet de 2 kil. 450 gr., 4 fr. 90.
Bougie, 1^{re} qualité, 70 cent. le paquet.
Bougie extra, 85 cent. le paquet.
Bougie, double pression, 95 cent., défiant toute concurrence.

Hors ville, remise des droits d'octroi.

GRANDE ENTREPRISE

DE

VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix : 5 francs. S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées : 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'Or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. DUBOIS-RONCE se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.



LISEZ
LE TRIBOULET

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

et de mon désespoir; j'aime la nièce de M. Macdowal, — et j'en suis aimé !

Callois regarda Raoul d'un air hébété, semblant se demander si le jeune homme ne devenait pas fou.

Celui-ci comprit ce qui se passait dans l'esprit de l'ancien garde-chasse.

— Son oncle, reprit-il, connaît notre amour et il l'approuve; il m'accorde la main de la jeune fille, comprends-tu ?

— Mille tonnerres ! s'écria le père Sabas, je crois bien que je comprends; ce que je ne m'explique pas, par exemple, c'est votre tristesse !... A votre place voyez-vous bien, je danserais, je sauterais jusqu'au plafond, jusqu'au toit de l'Opéra, jusqu'aux nuages, jusqu'au ciel.

— Mais, malheureux, murmura Raoul en se tordant les mains, tu sais bien que je ne puis épouser Polly !

Callois tressaillit et considéra fixement Raoul.

— Hein ! quoi !... balbutia-t-il, comment cela ? pourquoi ?

— Pourquoi !... parce que je porte un faux nom, parce que, pour me marier, il faudra reprendre mon nom véritable, fournir des pa-

piers, ressusciter tout mon passé, que je croyais mort, dévoiler ma honte enfin; et que, plutôt de me décider à cela, j'aimerais mieux cent fois la mort !

En entendant ces mots, Sabas se détourna pour cacher au jeune homme un singulier sourire qui contracta ses lèvres malgré lui; il ouvrit la bouche comme s'il allait parler, mais il se tut et prit un air soucieux.

« Au fait, si tout manquait à Raoul, lui du moins, Sabas, lui resterait !... »

— Comprends-tu ma douleur, maintenant ? reprit Raoul, comprends-tu mon désespoir, de voir le bonheur m'échapper au moment où je vais le saisir !

(A suivre.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 22 Septembre 1889.

Versements de 57 déposants (9 nouveaux), 15,240 fr. ».

Remboursements, 47,679 fr. 12.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

MÊME SUR UNE ENCHÈRE

Le Dimanche 6 octobre 1889, à 2 heures de l'après-midi

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, de :

1^o 10 ares 34 centiares de vigne, en Galmoise, commune de Saumur. Mise à prix 300 fr.

2^o 4 ares de terre labourable, aux Beauces, commune de Saumur. Mise à prix 100 fr.

3^o 3 ares de terre, en Beaugrand, commune de Saumur. Mise à prix 100 fr.

4^o Une cave en roc, au Petit-Puy, commune de Saumur, avec petite maison y attenante, deux petites caves, cour commune, puits communs, petit jardin. Mise à prix 1,000 fr.

Faculté de traiter avant l'adjudication. (699)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE à l'amiable

Une jolie petite propriété

Située au Clos-Violette, commune de Saumur,

Avec maison, cave, pressoir, vigne et jardin, le tout clos de murs, d'une superficie d'environ 30 ares, joignant d'un côté M. Galbrun, d'autre côté la nouvelle route de Fontevault, et d'un bout M. Boret.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (706)

On demande **UN COMMANDITAIRE** disposant de 300,000 fr. pour extension à affaire de 1^{er} ordre et de toute sécurité. Intérêt garanti : 10 0/0. S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A l'amiable

UN PRÉ, situé dans la prairie du Godet, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, nommé le Pré-Piron, contenant environ cinquante-cinq ares y compris une douve, joignant d'un côté le fossé Chanvrière, d'autre côté la prairie du Godet et M. Bouvet, d'un bout le Thouet, et d'autre bout M. Avenier et autres.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (705)

A louer présentement

UNE BELLE MAISON

Avec GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVE ET JARDIN,

Située rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n^o 7.

Étude de M^e PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

Vente de Meubles

Par suite de décès.

Le JEUDI 26 septembre 1889, à 1 heure du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, à Saumur, route d'Angers, n^o 22, dans une maison où est décédé M. RAGUI-DEAU,

Il sera vendu :

Bois de lits, commode, bureau, guéridon, armoires, buffets, salle à manger en noyer, table Henri II, bahut en chêne sculpté, commode-toilette, tables de nuit et autres, fauteuils et chaises garnis, glaces, pendules, flambeaux, rideaux ;

Objets de literie, linge, argenterie, couverts en ruolz, bois de chauffage, vin rouge en bouteilles, batterie de cuisine, vaisselle, bouteilles vides et quantité d'autres articles.

Au comptant, plus 10 0/0.

Ministère du Commerce et de l'Industrie EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889 A PARIS

TOMBOLA DE L'EXPOSITION

Prix du Billet : UN FRANC

Les Lots sont achetés exclusivement parmi les objets exposés

Le Gros Lot de 200,000 f.

COMPOSÉ D'ARTICLES DE PARURES EN DIAMANTS Est exposé dans la classe 57 (bijouterie) Champ-de-Mars

BILLET

Le public peut se procurer des Billets de la Tombola :

A Paris : dans les débits de tabac, chez les intermédiaires déjà autorisés à vendre les tickets d'entrée à l'Exposition émis par l'Etat, chez les concessionnaires de kiosques de l'Exposition et chez les personnes chargées de la vente du catalogue dans l'enceinte de l'Exposition ;

Dans les Départements (autre que celui de la Seine), chez tous les percepteurs et dans un grand nombre de débits de tabac.

BON BICYCLE d'occasion à vendre. — Prix modéré. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une apprentie pour les Tapisseries artistiques. S'adresser rue du Marché-Noir, n^o 40.

UN JEUNE GARÇON de bonne se propose pour garder des bestiaux, dans une ferme. S'adresser au bureau du journal.

GUÉRISON CHÉRISSÉE MÉDICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science Le Traitement ne demande nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, de la deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, MÉDECIN SPÉCIALISTE 11, rue St-Louis, à MELUN S.-et-M. CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

M^{me} CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES

Vente et Location de Métriers.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défilant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	matin	soir	matin	matin	soir	matin	matin	soir
Paris				7 55		12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6 »			9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 23
Château-du-Loir	10 13			12 24	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20			1 7	3 8	7 40	1 13	»	5 54
Linières-Bouton	11 29			»	3 17	7 49	»	»	6 4
Vernantes	11 43			»	3 30	8 »	»	»	6 13
Blou	11 54			»	3 41	8 10	»	»	6 23
Vivv	12 2			»	3 49	8 17	»	»	6 31
SAUMUR (Orl.)				1 41	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(arrivée)				1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
(départ)				»	4 22	8 41	»	»	7
Nantilly (arrivée)				»	»	»	»	»	»
SAUMUR (Etat)				»	4 34	8 51	»	»	7 11
(arrivée)				»	4 41	8 30	»	»	6 50
(départ)		8 31	10 37	»	4 23	8 43	»	»	7 3
Nantilly (départ)		8 37	10 44	»	4 29	8 49	»	»	7 9
Chacé-Varrains		8 48	10 52	»	4 37	8 56	»	»	7 17
Brézé-Saint-Cyr		9 2	11 24	»	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29
Thouars		11 57	2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8	
Niort		3 58	4 30	8 42	4 31	5 20	10 32		
Saintes		6 30	11 52	6 12	7 53	2 3			
Bordeaux		9 52	3 34	9	11 13	4 54			

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	matin	soir	matin	matin	soir	matin	matin	soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 15	9 9	11 39			6 43
Niort				9 32	10 55	2 5	5 30	8 10	8 29
Thouars		6 5	12 11	12 42	1 35	4 15	8 21	9 59	10 46
Montreuil-Bellay	9 35	6 38		1 4	2 37	4 55	9 6	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18		»	2 50	5 18	9 41	»	»
Chacé-Varrains	10 7	7 27		»	2 57	5 26	9 49	»	»
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34		»	3 2	5 31	9 55	»	»
SAUMUR (Etat)				Mixte					
(arrivée)				10 22	7 45	11 25	»	3 13	5 42
(départ)				»	7 25	11 25	»	2 52	5 20
Nantilly (départ)				»	7 38	11 36	»	3 3	5 33
SAUMUR (Orl.)				»	»	»	»	»	»
(arrivée)				»	7 47	11 44	1 31	3 41	5 41
(départ)				»	7 57	11 54	1 36	3 15	5 45
Vivv				»	8 10	12 10	»	3 27	5 59
Blou				»	8 19	12 19	»	3 35	6 8
Vernantes				»	8 32	12 33	»	3 46	6 20
Linières-Bouton				»	8 45	12 46	»	3 57	6 32
Noyant-Méon				»	8 59	1	2 12	4 9	6 44
Château-du-Loir				»	10 10	2 9	2 58	5 22	7 58
Chartres				»	2 47		5 54	9 26	12 4
Paris				»	5 25		7 30	11 50	2 27

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	MIXTE			OMNIBUS		
	matin	matin	soir	matin	soir	soir
Saumur	7 52	9 37	4 31	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	OMNIBUS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Saumur	7 52	12 23	4 31	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	9 4	1 4	4 4

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	MIXTE			OMNIBUS		
	matin	matin	soir	matin	soir	soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53			
Moncontour	7 41	10 48	2 27			
Loudun	8 41	1 40	3 4			
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38			
(départ)	6 53	9 29	4 25	5	9 30	
le Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41	
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52	
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1	
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24	
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10		

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	OMNIBUS			OMNIBUS		
	matin	matin	soir	matin	soir	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57	
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42	
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 42	
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21	
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31	
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 44	
(départ)	8 24		4 14	3	10 13	
Loudun	8 55		6 8	3 29	10 48	
Moncontour	10 33		10 40	5	12 16	
Poitiers			soir	soir	matin	

LIGNE D'ORLÈANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	DIRECT MIXTE		EXPRESS		OMNIBUS		DIRECT MIXTE	
	soir	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	11 55		6 10	8 55	12 7	3 10	7 35	
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35	
La Ménitrie	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1	
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25		
Saint-Glément		7 26		12 53	3 59	6 32		
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39		
Saumur (arr								